



COMMUNICATION

Un logo
pour Héry-sur-Alby

QUOTIDIEN

Un jardinier rejoint
les services municipaux



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voilà plus d'un an que nous avons été élus et que nous continuons de traverser cette période de crise sanitaire, de crispations sociales et de perspectives heureuses en attente d'un lendemain... Je souhaite très sincèrement que nous puissions tous rapidement nous projeter vers de nouveaux horizons et que chacun retrouve un peu de joie de vivre. C'est en ce sens que notre équipe municipale travaille désormais, pour de nouvelles réalisations, de nouveaux services à la population.

Après des investissements de plus de 1,7 million d'euros, entre la sécurisation de Liaudy, l'entrée nord du village, les liaisons piétonnes en jonction avec la voie verte et l'aménagement de la place du village, notre situation financière nous laisse un endettement bien contenu et à moins de 50% de notre capacité d'investissement. Je m'y étais engagé, et grâce à la recherche minutieuse mais fastidieuse d'aides financières de l'Etat, de la Région, du Département et du Grand Annecy, nous avons obtenu plus de 55% de subventions. Nos excédents budgétaires ont été préservés par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment de notre masse salariale et des dépenses courantes.

Des réflexions d'amélioration du quotidien des Hérigeois sont actuellement lancées, notamment par des études sur la sécurisation de l'entrée sud du village, la restructuration de notre ancienne école avec l'accueil d'une Maison d'assistantes maternelles ainsi que l'aménagement d'une salle de réunion polyvalente.

Aux côtés de notre jeunesse pour mieux cerner ses préoccupations et l'accompagner dans ses besoins

Notre commune a finalisé la création d'un service technique municipal par le recrutement depuis le 12 avril 2021 d'un agent technique communal, l'installation de ce service à l'étage de notre mairie, et la naissance d'un nouvel espace de bureaux et d'archivage. C'est un effort significatif consenti sur nos finances, mais aussi un service attendu par les Hérigeois que d'avoir au quotidien la présence d'un personnel communal. Il assurera l'entretien de nos nombreux espaces verts et de loisirs, des espaces Bauges et Peilloud, de la place du village, du terrain de pétanque et de ses abords, des circulations piétonnes de l'entrée nord, du site de Moulin Janin et de l'ensemble de nos bâtiments municipaux.

Nous espérons ainsi permettre rapidement aux Hérigeois de profiter d'une meilleure qualité de vie et de nouvelles réalisations dans un avenir proche. Nous souhaitons que notre jeunesse, qui a tant subi de ne pouvoir vivre aussi pleinement qu'on le souhaite à cet âge, puisse jouir de plus de liberté et d'une vie sociale retrouvée. Cette jeunesse à laquelle nous sommes tant attachés, que nous espérons retrouver dans notre commission communale, et pour laquelle notre syndicat intercommunal du Pays d'Alby lance un diagnostic pour mieux cerner ses préoccupations et mieux l'accompagner dans ses besoins.

Notre journal lui consacre également son dossier parce que plus que jamais, au sortir de la crise sanitaire, nous nous devons d'être à ses côtés.

Bonne lecture à tous !

Jacques ARCHINARD

Un logo pour notre village

Afin de moderniser l'image de la commune, la commission communication a souhaité donner une identité visuelle à notre village qui n'en avait pas encore, avec le concours de Pascal Riner, de l'agence Holy Bear, lui-même élu à Saint-Ours. Ils ont imaginé ensemble le logo officiel d'Héry-sur-Alby. Le clocher, le tilleul et le Chéran y figurent, autour d'une création forte qui met en valeur le graphisme si particulier de notre double Y !



Un site internet plus pratique



Dépassé et peu pratique, le site internet de la commune était peu utilisé. La commission communication s'est donc penchée sur sa refonte. Désormais

attractif et régulièrement mis à jour, il se veut une passerelle entre la municipalité et ses habitants, une vitrine pour ses visiteurs. Il se dotera au fil du temps de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les échanges et la vie quotidienne au sein de notre village. Allez voir par vous-même !



www.herysuralby.fr

Un jardinier rejoint l'équipe des employés communaux



Bernard Grillet, 52 ans, résidant à Saint-Félix, a rejoint l'équipe des employés communaux d'Héry-sur-Alby, le 12 avril. Depuis 2014, ce jardinier était responsable des espaces verts et de la voirie aux services techniques d'Alby-sur-Chéran. A son actif, l'obtention des labels 1^{ère} et 2^{ème} fleurs au concours national des villes et villages fleuris, grâce à ses nombreux aménagements paysagers.

Les parkings du centre-village en zone bleue

Depuis le 1^{er} mai, les parkings du centre-village, face à L'Alibi et derrière l'ancienne école, sont placés en stationnement zone bleue. L'objectif est de faciliter l'accès de la clientèle au restaurant en évitant le stationnement prolongé des riverains. Du lundi au samedi, de 7h à 21h, hors jours fériés, la durée du stationnement est limitée à 1h30. Les automobilistes devront apposer sur leur pare-bise le disque bleu prévu à cet effet.

Un service de fourrière automobile mis en place



La commune a passé une convention avec le garage Ancey assistance dépannage, de Seynod, pour pouvoir mettre en fourrière suivant la réglementation en vigueur. Les véhicules en stationnement gênant ou abusif depuis plus de 7 jours au même endroit seront verbalisés par les services de gendarmerie avant d'entamer une procédure de mise en fourrière.

L'école à l'heure du Covid-19

Face à la pandémie, des mesures sanitaires fortes ont été prises à l'école. Avec la volonté de maintenir les activités qui pouvaient l'être.

A l'école d'Héry, depuis la rentrée de septembre, enseignantes et agents de la mairie sont mobilisés pour faire en sorte que les enfants puissent suivre leur scolarité dans les meilleures conditions, malgré la crise sanitaire.

La commune a mis en place un accueil en garderie dès 7h30, service qui bénéficie à quelques enfants.

L'accueil des autres enfants se fait à partir de 8h10 par les enseignantes. Les circulations ont été organisées de façon à limiter les brassages. Et, à la garderie, un côté est dédié aux petits et l'autre aux plus grands.

Pour Brigitte Masson, l'une des deux employées municipales affectées à l'école (avec Zahia Laskia Deparis), la situation sanitaire se traduit notamment par l'aération régulière des locaux et par des temps de désinfection des points de contact, avant l'arrivée des enfants, à la pause méridienne et le soir. « Nous avons eu un cas de variant anglais parmi les



Les écoliers d'Héry ont pu profiter de quatre journées entières sur les pistes nordiques de Saint-François-de-Sales.

enfants, mais il n'y a eu aucune contamination à ce jour », souligne Mme Masson. « Cela prouve que le dispositif fonctionne. »

A la cantine, qui accueille en moyenne 28 enfants (soit une dizaine de moins qu'en temps normal), des mesures spécifiques ont également été mises en place. La surface a ainsi été triplée, afin d'écartier davantage les tables, dont le nombre a été doublé. « Il y a quatre enfants maximum par table et, à tour de rôle, l'un d'eux sert l'eau avec le pichet », explique Mme Masson. « Les enfants se désinfectent les mains avant et après le repas, et nous nous assurons qu'ils le fassent bien. »

NOUVEAU BUREAU À L'APE

Le bureau de l'association des parents d'élèves est composé de : Anne Barbat (présidente), Sylvain Trouillon (vice-président), Patrick Espejo-Gil (secrétaire), Stéphanie Vernay (vice-secrétaire) et Valérie Liaudon (trésorière).

L'APE finance les projets pédagogiques : le budget annuel alloué à l'école est d'environ 3500€. Il permet de financer les sorties culturelles et les activités artistiques : École et cinéma, Pôle culturel, le projet artistique de l'année (danse, percussions...), les déplacements, la sortie scolaire...

Dans l'impossibilité d'organiser des animations, l'APE se voit obligée de proposer davantage de ventes (sapins de Noël, produits du Jura, calendriers). Par ailleurs, comme le loto n'aura pas lieu cette année encore, l'APE a décidé d'offrir à l'école la table de ping-pong qui était l'un des lots.

UN CYCLE DE SKI DE FOND

Si un certain nombre d'activités ne peuvent pas avoir lieu du fait des consignes sanitaires (cinéma, chant, danse...), l'école a pu organiser plusieurs moments pour que les enfants sortent de ce confinement.

A Noël, les écoliers ont ainsi pu profiter d'un conte suivi d'un goûter à la salle des fêtes.

Ils ont aussi suivi un cycle de ski de fond pendant quatre journées entières à Saint-François-de-Sales. Ce cycle, financé par la commune (avec le concours de la Région, qui prend en charge le transport), a été encadré par trois moniteurs de ski et les deux enseignantes. L'intervention d'un troisième moniteur, subventionnée par la municipalité, a permis d'alléger les groupes de skating. Les enfants ont ainsi pu réaliser de beaux progrès lors de ce cycle nordique.

Vers la renaissance de la **commission municipale jeunes**

Baptiste Sénéchal a été l'un des premiers (et des plus actifs) membres de la commission municipale jeunes, créée à l'initiative de la municipalité en 2015. « A l'époque, j'étais en 5^{ème}. Une amie figurait dans celle de Gruffy ; j'ai trouvé ça génial », se souvient-il. Encadrés par Corinne Palet, alors adjointe au maire, le maire, Jacques Archinard, et les animateurs du service jeunesse de la communauté de communes, Baptiste et son groupe d'amis ont intégré cette commission « pour permettre aux jeunes de s'investir, de trouver leur place dans le village et le rendre vivant ». Le groupe, très impliqué, parvient à récolter des fonds en vue de mener des projets. Ils ont ainsi organisé des concours de déguisement pour Halloween, tenu des stands lors des événements du village, assuré le service et l'animation lors du repas des aînés. Cela leur a permis, par exemple, de visiter le Sénat en février 2020, accompagnés de deux élues d'Héry-sur-Alby, Corinne Palet et Véronique Dupent, et de Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie.

Aujourd'hui, cette commission est quelque peu à l'arrêt. Ces jeunes ont grandi, sont désormais au lycée, ont moins de temps pour s'en occuper, et la situation sanitaire n'a rien arrangé.

« L'idée est de relancer cette commission », souligne Patricia Jourdan, adjointe au maire. « Nous allons profiter de la présence du cabinet de conseil missionné par le Sipa (lire ci-dessous) pour réunir les jeunes qui en faisaient partie, voir quelles actions nous pouvons mener dans le futur et organiser de nouvelles actions. »



En février 2020, huit membres de la commission municipale Jeunes d'Héry ont pu découvrir le Sénat.

Le noyau dur qui composait jusqu'à présent la commission va présenter les projets menés et les objectifs visés à des jeunes de CM2 et des collégiens pour les encourager à reprendre le flambeau. « Je suis confiant », annonce Baptiste qui entamera des études supérieures l'an prochain. Désormais, il est prêt à passer le flambeau, mais gardera un œil sur cette commission qu'il a imaginée puis créée. Patricia Jourdan est à la disposition des jeunes Hérygeois intéressés. Ils peuvent la contacter par mail (patjourdan74@orange.fr).

Un diagnostic sur **les besoins de la jeunesse**

La commission jeunesse du syndicat intercommunal du Pays d'Alby (SIPA) a initié un diagnostic jeunesse, qui va être réalisé par un cabinet conseil. Il analysera les besoins de la jeunesse sur notre territoire et proposera des solutions afin d'orienter les projets futurs. Rappelons que le SIPA héberge sur ses installations de nombreuses associations sportives (foot, basket, badminton, gym, escalade, athlétisme, tennis en hiver), ainsi que l'association sportive du collège, pour plus de 440 jeunes du territoire. Avec, en plus des infrastructures du SIPA, le judo, le ski nordique, le ski alpin et la randonnée, ce sont plus de 10 clubs sportifs qui sont accompagnés financièrement chaque année, soit au total plus de 680 jeunes des communes adhérentes.



Le SIPA héberge sur ses installations de nombreuses associations sportives.

La municipalité tient à saluer l'engagement essentiel des clubs et des bénévoles en cette période afin de maintenir la bonne santé physique et psychique de notre jeunesse et le lien social indispensable à tous.

Une aide alimentaire grâce à l'épicerie solidaire



L'épicerie solidaire Jeanne Burdin, à Rumilly, propose une aide alimentaire ainsi qu'un accompagnement budgétaire aux habitants du canton de Rumilly et de l'Albanais qui rencontrent des difficultés financières passagères. Elle permet à ces personnes de faire leurs courses, moyennant une faible participation financière.

Cette épicerie solidaire est gérée par la Croix Rouge et le CCAS de Rumilly. La commune d'Héry, par le biais d'une convention de partenariat, participe aux frais de fonctionnement de cette épicerie solidaire. Pour en bénéficier, il suffit de remplir un dossier auprès d'une assistante sociale ou du CCAS de Rumilly (04 50 64 69 02).

Héry impliquée dans Communes solidaires

Communes solidaires est une association créée en 1986 dans le but de soutenir des collectivités de pays en voie de développement. Elle regroupe six communes de l'Albanais, dont Héry-sur-Alby. Plusieurs projets sont soutenus.

En Palestine, il s'agit de former des jeunes aux pratiques de randonnée et de créer une école d'escalade. Au Sénégal, un projet vise à renforcer le pouvoir économique et politique des femmes dans des zones rurales, notamment avec le soutien d'un projet de maraîchage.

Ventes, concerts ou projections de documentaires sont organisés chaque année pour soutenir et faire connaître ces actions.

Colis gourmands pour les anciens

Cette année, face aux contraintes liées à la Covid 19, le repas traditionnel qui est offert aux aînés de la commune le premier dimanche de février n'a pu avoir lieu comme prévu. Afin de palier le manque de convivialité dû à



l'absence de ce moment festif, la municipalité a souhaité offrir des colis gourmands, composés de produits locaux et accompagnés de cartes de voeux réalisées par les élèves de l'école primaire. Préparés par les membres du CCAS et des élus, ces colis gourmands ont été distribués début février à tous les Hérigeois de plus de 65 ans. Un immense merci aux aînés pour leur accueil et leur sourire.

16 diplômés à l'Hérydan

Jeudi 18 mars, le maire Jacques Archinard a accueilli à la salle des fêtes Joëlle Petit-Roulet, présidente départementale de l'ADIMC (association au service des personnes en situation de handicap), son directeur



général M. Revol (ex-directeur de l'Hérydan) et Mme Isnard pour une émouvante soirée de remise de diplômes à 16 demandeurs d'emploi. Ils ont accepté de se lancer dans un travail qui a du sens. Pour faire face aux difficultés de recrutement dans les secteurs du service à la personne, et particulièrement depuis la crise sanitaire, l'ADIMC74, qui gère l'Hérydan, et son équipe, ont imaginé une formation inédite en partenariat avec le Greta, Pôle Emploi et la Région.

Théorie, pratique et immersion étaient au programme de cette formation innovante, totalement financée, qui a permis à ces diplômés de devenir accompagnateurs d'adulte handicapé avec un CDI à la clé. Les stagiaires ont affirmé leur satisfaction à la suite de la formation et ont été confortés dans leur choix, certains ayant opéré un virage à 180° dans leur parcours professionnel. La crise sanitaire a, à l'évidence, conduit à de nouvelles vocations. L'enthousiasme des stagiaires était en tout cas porteur de beaucoup d'espoir pour le renouvellement des équipes de l'Hérydan.

Une dimension bioclimatique forte dans le PLUi

Composé de 34 communes (dont Héry-sur-Alby), le Grand Annecy réunit des territoires variés, tant sur le plan géographique que socio-économique, c'est sa grande richesse et c'est aussi une responsabilité : celle d'assurer un développement soutenable et acceptable pour tous. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Grand Annecy est compétent pour élaborer les plans locaux d'urbanisme (PLU) et leurs évolutions.

La loi Égalité et Citoyenneté a défini un délai de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 pour engager l'élaboration d'un PLU intercommunal : le Grand Annecy a choisi de ne pas attendre la fin de ce délai pour commencer à élaborer son PLUi.

Ainsi, le 28 juin 2018, le Conseil communautaire du Grand Annecy a voté l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), valant programme local de l'habitat (PLH) et plan de mobilités (PDM). La prescription fixe trois objectifs :

- ▶ Placer le paysage au cœur du projet comme bien commun marqueur de l'identité du Grand Annecy
- ▶ Préserver les grands équilibres territoriaux et intégrer les enjeux de mobilités dans le développement urbain et économique du Grand Annecy
- ▶ Faire face aux défis environnementaux par l'innovation.

L'accélération des phénomènes de changement climatique a amené le Conseil communautaire à donner une dimension bioclimatique forte au PLUi. C'est l'objet de la re-prescription du PLUi, ce 25 mars 2021. Cette prise en compte du vivant et du climat va guider l'élaboration du PLUi pour qu'il réponde à l'urgence



La prise en compte du vivant et du climat va guider l'élaboration du PLUi du Grand Annecy.

climatique à laquelle nous sommes confrontés.

L'élaboration d'un PLUi habitat mobilités bioclimatique s'inscrit également dans la continuité de la démarche Imagine le Grand Annecy : de cette réflexion collective émerge une vision, celle d'un «territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe».

L'élaboration du PLUi répond en partie à cette ambition, en déclinant notamment les dispositions du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Sa construction nécessite une procédure longue, environ cinq ans, qui va mobiliser élus, citoyens, institutions et acteurs locaux à différentes échelles et à différentes étapes. Leur implication, notamment via la démarche de concertation, est capitale pour la réussite de ce document de planification pour l'avenir du territoire du Grand Annecy.



Plus d'infos sur www.grandannecy.fr

Nos amis les chiens

Les espaces publics du village, comme l'espace Bauges à côté de l'école par exemple, sont des lieux privilégiés pour la convivialité. Pour conserver une ambiance agréable et apaisée, les propriétaires de chiens sont priés de procéder au ramassage de leurs déjections : elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène. La commune se dotera prochainement de distributeurs et poubelles «Canisac». De plus, par arrêté municipal, la commune interdit toute divagation d'animaux sur la voie

publique à compter du 1^{er} mai 2021. Cela concerne aussi les chemins. Les déjections canines sont dangereuses pour les autres animaux : la néosporose, présente dans les selles de certains canidés asymptomatiques, est la cause d'avortements et de paralysie chez les bovins. Afin de les protéger, ne laissez pas vos chiens faire leurs besoins dans les prés !



Le printemps signe le retour de deux fléaux : l'ambrosie et le frelon asiatique. N'hésitez pas à signaler leur présence afin de procéder à l'arrachage ou à la destruction des nids.

www.signalementambrosie.fr ou 0972 376 888

| www.frelonsasiatiques.fr

Des outils à votre disposition pour votre **nettoyage de printemps**

Avec le retour des beaux jours, les jardins et potagers se font une beauté ! Pour vous permettre de nettoyer vos espaces verts en respectant les règles départementales, plusieurs outils sont à votre disposition. En effet, **le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique interdite** par le règlement sanitaire départemental.

BROYAGE A DOMICILE GRATUIT : de mi-mars à mi-juin, le Grand Anancy met à votre service gratuitement, sur rendez-vous, un prestataire qui se déplace chez vous pour broyer les branches préalablement coupées par vos soins. Le broyat obtenu est conservé sur place.

Informations sur www.grandannecy.fr et prise de rendez-vous sur www.synbird.com/74000-annecy-direction-de-la-valorisation-des-dechets.



Un service de broyage à domicile gratuit est mis en place par le Grand Anancy. Le broyat est conservé sur place.

Horaires d'été de la déchèterie d'Alby

La déchèterie d'Alby-sur-Chéran accepte gratuitement les déchets végétaux des particuliers du secteur.

Elle est ouverte le lundi de 13h30 à 18h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Le chemin des Peupliers rouvert grâce à une initiative citoyenne



Piétons, cyclistes et même cavaliers peuvent désormais emprunter le sentier.

Régis Fumex, un habitant du hameau de Liaudy, est à l'origine d'une belle initiative. Avec l'accord des agriculteurs riverains, il s'est lancé dans la réhabilitation du chemin des Peupliers. Avec le soutien de Franck Poncet qui avait loué une pelleuse pour l'occasion, ils ont rouvert ce charmant petit sentier aux usagers. Piétons, cyclistes et même cavaliers peuvent aujourd'hui l'emprunter en toute quiétude.

Le chemin des Peupliers part du four de Liaudy et rejoint le hameau de la Voitraz. Dernièrement, les travaux d'aménagement effectués au carrefour de Liaudy ont donné l'occasion à Régis Fumex de montrer encore son efficacité, en nettoyant et mettant en valeur un mur de soutènement en pierres apparentes.

La municipalité souhaite le remercier pour tous ces travaux effectués et montrer que chacun peut prendre l'initiative de travailler pour le bien commun, car, comme le disait Albert Schweitzer, «donner l'exemple n'est pas le principal moyen d'influencer les autres, c'est le seul moyen».

Rappelons que, sur le domaine public, l'accord de la mairie est nécessaire avant toute intervention. Lorsqu'il s'agit d'un chemin rural, domaine privé de la commune, c'est aux usagers de l'entretenir.